

Seconde - Section internationale Britannique

La Section Internationale poursuit l'objectif de développer les compétences linguistiques des élèves mais aussi de proposer un enseignement selon les méthodes britanniques : apprentissage centré sur l'élève, son autonomie et toutes ses compétences scolaires et personnelles.

La seconde internationale britannique, c'est :

- **une seconde générale avec tous ses enseignements (30h hebdomadaires)**
- **des enseignements en anglais qui s'ajoutent aux enseignements de seconde :**
 - 4 heures hebdomadaires de littérature britannique en seconde ;
 - 4 heures d'histoire-géographie (2h en français, 2 heures en anglais) ;
 - à partir de la 1^{ère} : 2h d'enseignement de Connaissance du Monde.



La Section Internationale est ouverte aux élèves qui se dirigent vers une série générale, et est compatible avec tout choix de spécialité, sauf les spécialités anglais (LLCE anglais, LLCE espagnol et Anglais Monde Contemporain).

Les élèves préparent le baccalauréat français international (B.F.I.), avec des épreuves spécifiques en anglais et en histoire géographie, qui comptent pour 40 % des coefficients du baccalauréat. Le baccalauréat français international (B.F.I.) est incompatible avec une section européenne.

Cette section s'adresse à :

- des élèves anglophones de langue maternelle,
- des élèves disposant en fin de 3^{ème} d'un niveau très solide en anglais écrit et parlé ainsi que de solides compétences littéraires (analyse, rédaction, argumentation)
- des élèves ayant déjà suivi l'enseignement en Section Internationale (SI) Anglais au collège.

Modalités d'admission

Des tests de niveau de langue et de compétences écrites et orales est alors obligatoire pour intégrer la Section internationale Britannique.

Le dossier de candidature sera à télécharger sur notre site internet ou à demander à votre collège.

Date limite de dépôt des candidatures au lycée le **jeudi 15 mai 2025 à 18h00**.

Test écrit le **mercredi 21 mai 2025** au lycée Jean ZAY, à 10h00 salle « **Amphi Jacobson** »

Test oral à partir du **mercredi 28 mai 2025**. Il n'aura lieu que pour les élèves admissibles à l'issue de l'épreuve écrite.

Les candidats recevront une convocation aux tests d'admission **par mail**.

La saisie du vœu générique de votre **lycée de secteur dans Affelnet est obligatoire** afin d'obtenir une affectation si vous n'étiez pas retenu aux tests.



Professeur référent : Nicolas TAVERNIER
nicolas.tavernier@ac-orleans-tours.fr

Secrétaire référente : Elodie CHOLET
elodie.cholet@ac-orleans-tours.fr

Les résultats seront communiqués fin juin sur la notification d'affectation

Attention : aucune modification de ce calendrier ne sera possible quel que soit le motif.